

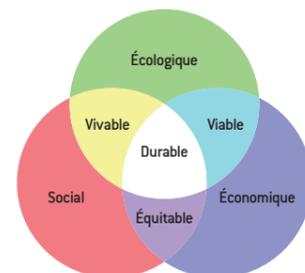


VERNY VERT

Développement durable ou soutenable = développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il doit être à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

Agenda 21 = plan d'action adopté par les chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio, en 1992. Il décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines variés.

Pour tous, ce sont maintenant des enjeux incontournables, et non un effet de mode, que les communes peuvent décliner au niveau local. La municipalité de Verny a choisi de contribuer, à son échelle, à améliorer l'environnement et le cadre de vie de chacun.



Les trois piliers du développement durable

ÉDITO

Notre commune change, évolue, se développe et s'embellit. Le Verny d'aujourd'hui et le Verny de demain ne seront jamais plus celui des années 60 avec ses 250 habitants.

Verny s'inscrit dans la modernité et se fait terre d'accueil pour de nouveaux résidents, de nouvelles activités et de nouvelles valeurs. Notre «petit» territoire est en mouvement et intègre dans ses politiques les préoccupations environnementale, économique, sociale, mais aussi celle du «vivre ensemble» et du «faire ensemble». Bourg centre, il évolue aussi en partenariat avec la Communauté de Communes du Sud Messin, outil indispensable au développement de notre secteur. Et pourquoi pas demain, avec d'autres, dans un espace beaucoup plus vaste que serait une métropole, à condition de préserver son identité propre et ses caractéristiques fondamentales ? Mais vos élus, acteurs de cette vie locale, sont aussi liés aux habitants qui font confiance, participent, prennent leur part même minime, et contribuent également par l'impôt au développement indispensable d'un territoire. «La commune est utile, elle est une collectivité qui fait ses preuves au quotidien, une collectivité indispensable aux citoyens». Je vous invite à en goûter toutes les richesses, les ressources et vous donne bientôt rendez-vous dans le parc du château.

voire maire
Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine
Vice-Présidente de la CCSSM

M. Th. Gansoinat



Responsable de la publication :
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny
6 rue de la Mairie – 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
Fax 03 87 52 42 10
mairie.verny@wanadoo.fr
http://www.verny.fr

PARC

Le parc est encore fermé au public et le chantier n'a pas été favorisé par un début de printemps détrempé. Encore un peu d'attente, le temps de préserver l'herbe en phase de pousse, et vous pourrez découvrir combien il a changé de physionomie.

Petits et grands pourront apprécier ce lieu conçu pour la promenade, la détente et la découverte de la nature :

- cheminement aisé
- bancs et tables de pique-nique
- aires de jeux
- nouveau portail côté rue des Fontenottes
- signalétique des «arbres remarquables»

Des coupes de végétaux ont été réalisées, les arbres patrimoniaux ont été conservés et des plantations supplémentaires sont venues renouveler le patrimoine vert existant (35 nouveaux arbres tiges).

Afin que ce poumon vert de Verny bénéficie à tous, la municipalité a décidé de laisser dorénavant le parc ouvert. Dès les travaux finis, vous pourrez y accéder sans contrainte d'horaires, il suffira de pousser la grille. Cela implique une attitude respectueuse des promeneurs. Si tel n'était pas le cas, la commune se réserve la possibilité de revenir au système d'accès avec horaires.

Verny s'inscrit ainsi dans le projet d'un réseau d'itinéraires de promenade et de randonnée porté par la CC du Sud Messin. Un des circuits pourrait traverser notre parc, à condition qu'il reste ouvert !

Dans la même logique, la rue des Fontenottes est désormais interdite à la circulation, réservée aux piétons et aux cyclistes (la commune préconise que les automobilistes empruntent plutôt la nouvelle rue du Fort que le quartier d'Orceval). L'accès au parc par ce côté-là est par conséquent sécurisé.



VERGER

L'accès au verger communal, situé entre Orceval et le lotissement communal d'activités Le Fort, se faisait jusqu'à présent par le haut, en face du terrain de foot. Les nombreux arbres fruitiers bénéficient maintenant d'un accès par le bas du terrain, grâce à une jolie passerelle en bois.

En mars, un groupe d'habitants et d'élus s'est chargé de soigner ces jeunes végétaux. L'atelier taille et greffe d'arbres fruitiers était encadré par Jean-François KONTZLER et Gérard Leblanc que la commune remercie pour leurs conseils.

Dans le même secteur, le «chemin jaune» reliant à la zone Le Fort a été réhabilité, enrichi d'une haie décorative et de bornes lumineuses. Il est ainsi parfaitement praticable et sécurisé. L'entrée par ce côté de Verny n'en est que plus agréable. Et dans le prolongement, vos pas vous mènent au bois ...



TONTE RAISONNÉE

Comme déjà expliqué l'année dernière, l'entretien des espaces naturels de Verny est l'une des préoccupations de la commune, mais la préservation de notre environnement également. C'est donc volontairement qu'elle pratique la tonte «raisonnée», par la délimitation de zones prioritaires et d'autres dans lesquelles la tonte sera limitée au strict minimum.

De plus, le broyage de branchages par les services techniques est utilisé comme paillage des massifs et pots ou composté. Verny favorise ainsi la biodiversité, limite l'emploi de produits phytosanitaires, participe aux économies d'énergie et d'eau.

SOIRÉES JARDINAGE

Les bénévoles s'occupant de l'entretien du parc ayant été «au chômage» cette année, du fait des travaux, certains ont continué à être actifs par leurs conseils. C'est ainsi que Gérard Leblanc a animé avec passion deux réunions publiques, l'une en automne sur la permaculture, l'autre au printemps sur le compostage. Une masse d'infos fort utiles aux débutants comme aux connaisseurs !

POTAGER

L'ancien potager appartenant au parc a fait partie du chantier et le terrain a été nettoyé. Il reste à le préparer parfaitement à sa réhabilitation. Pour cela, un engrais vert va être planté cette année et enrichira le sol. Une réflexion est engagée quant à l'organisation du potager, les projets se réaliseront avec le concours des vernois.

MARCHÉ COMMUNAL

Les notions de proximité et de lien social ne sont pas des vains mots à Verny : notre marché communal a fêté sa 1ère année d'existence. On s'y rencontre tous les dimanches matin, quelle que soit la météo, pour faire ses achats mais aussi pour voir du monde et accessoirement refaire le monde ! La municipalité travaille à élargir l'offre, notamment en produits locaux.

Rendez-vous dimanche prochain et les suivants ...

ECO-LOTISSEMENT

Le Comité de Pilotage, composé d'élus municipaux et d'habitants, avance. Le conseil municipal a voté un budget annexe lié au futur lotissement communal, écologiquement responsable, «La Ronceraie». Les marchés publics sont lancés afin de constituer une équipe de maîtrise d'œuvre. Elle sera composée d'entreprises choisies selon des critères guidés par les principes du développement durable.

La commune a ouvert à la consultation publique un «Livre blanc» qui présente le projet ainsi qu'un guide à l'usage des (futurs) acquéreurs. Il est consultable sur le site de la mairie : www.verny.fr, rubrique infos pratiques puis urbanisme. Un exemplaire papier est consultable à l'accueil de la mairie. Attention : il s'agit d'un document de travail qui va évoluer et être complété par les apports des professionnels intervenant aux côtés de l'équipe municipale.

Vos élus et interlocuteurs de la mairie sont à votre disposition pour toute précision.

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 22 FÉVRIER 2016

Principales décisions :

- Désignation de Madame la Maire et Victorien Nicolas comme membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCSM, dans le cadre du passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)
- Attribution du marché pour la pose de passages surélevés rues Nationale et de la Gare
- Attribution du marché d'assistance administrative et opérationnelle pour la réalisation du lotissement communal responsable « La Ronceraie »
- Allocation d'une subvention de 75 € par élève pour la classe découverte en Dordogne
- Demande de subvention pour les travaux de rénovation de la Trésorerie et pour l'accessibilité à l'église des personnes à mobilité réduite
- Autorisation de modification du Plan Local d'Urbanisme

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

CONSEIL DU 11 AVRIL 2016

Principales décisions :

- Approbation du budget 2015
- Vote du budget 2016
- Passage de la taxe foncière (foncier bâti) de 9,92 % à 10,92 %, toujours en dessous de la moyenne départementale pour des communes de notre échelle (14,99 %). Les deux autres taxes locales restent inchangées (taxe d'habitation 17,04 % et foncier non bâti 43,14 %). Les taxes n'ont pas augmenté depuis 2011
- Allocation des subventions aux associations et à la prévention routière
- Mise en place d'une convention d'objectifs avec le Péricolaire
- Evolution pour l'aménagement du Parc du Château (élargissement du cheminement et potager)
- Autorisation de signature d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec MATEC pour la réhabilitation de la rue du Château
- Pour le lotissement « La Ronceraie », autorisation de convention avec les amis de l'ADEPPA et lancement de consultation pour une équipe de maîtrise d'œuvre
- Rétrocession du chemin du collège à la commune
- Vente de terrain entre la caserne des pompiers et la bande menant au verger
- Demande de subvention au titre des amendes de police
- Adhésion des communes de Silly en Saulnois, Pontoy et Marieulles au SIAHS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Loeva Rechenmann Vautelin née le 8 février
- Méline Theuret Mazzochetti née le 15 février
- Léo Nimeskern Imprescia né le 1er mars
- Timéo Carlier Regnier né le 11 mars
- Antoine Tocut Lafontaine né le 3 avril

NOS PEINES

- Michel Gaudaré le 13 janvier. Elu conseiller municipal de 1989 à 1995, il était engagé au niveau paroissial dès les années 1980 en tant que choriste, sacristain et membre de l'équipe d'animation paroissiale. Homme de cœur et de courage, nous ne l'oublions pas.
- Jean-Pierre Monneret le 28 février
- Esther Musse le 8 mars
- Gaston Muller le 25 mars. Il était très actif et apprécié dans notre commune. Que ce soit à l'ADFM pour le Fort, à la pétanque, avec les 2 Fées, le collectif des Février des Théâtres, pour aider au parc ... on pouvait compter sur lui. Une terrible maladie en a décidé autrement. Il reste dans nos cœurs.
- Emile Dorschner le 9 avril



Février des Théâtres



Carnaval APE



Soirée poésie, slam, musique CCAS



Voyage scolaire Dordogne



Journée jeux de société Les 2 Fées

ON EN CAUSE

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Nous arrivons au terme de deux années de « nouvelles activités périscolaires » municipales. Ces multiples animations - qui ont lieu chaque lundi et vendredi de 15h à 16h30 - font le bonheur des enfants de l'école, grâce à l'appui de bénévoles et de nos associations.

Pour pérenniser cette offre gratuite, il est important de pouvoir la diversifier par de nouvelles compétences. Si vous avez envie de partager quelques heures occasionnellement avec nos enfants, prenez contact avec la mairie ou le directeur de l'école.

Tous les animateurs vous le diront : nos enfants sont formidables et il faut absolument continuer cette belle aventure, nous comptons sur vous.

AGENDA

- **Mairie** : fermeture exceptionnelle vendredi 6 mai
- **Marché** tous les dimanches de 8h à 12h - halle communale
- **Dimanche 24 avril à 15h centre Faber** : concert de rock groupe Nagas (au profit de la classe découverte en Dordogne)
- **Samedi 21 mai à partir de 19h centre Faber** : loto Les Archers du vernois
- **Dimanche 5 juin derrière le centre Faber** : «Insolives», animations autour du livre et pique-nique
- **Samedi 11 juin cour du château** : feu de la St Jean, organisé par la Protection civile de Verny avec le soutien de la commune
- **Dimanche 19 juin cour du château** : fête de la musique, organisée par la commune, Verny Musiques Actuelles et le Vélo Club Verny
- **Samedi 25 et dimanche 26 juin au dojo centre Faber** : fête de fin de saison Judo Club Verny
- **Mercredi 13 juillet cour du château** : fête nationale. Défilé aux lampions puis feu d'artifice offert par la municipalité, restauration organisée par le Football Club

LA VIE A DES SAISONS

La municipalité et le CCAS ont engagé une réflexion en direction de leurs aînés sur le thème de l'habitat seniors. Une réunion d'information et de concertation a été organisée en vue d'identifier les besoins. Les questionnaires restitués lors de cette réunion seront évalués par Metz Habitat Territoire, partenaire de la commune dans l'étude et la réflexion. A un âge de la vie où l'autonomie diminue, quand la maison familiale ou l'appartement n'est plus adapté, il existe des solutions alternatives à mi-chemin entre le logement social traditionnel et la maison médicalisée.

La municipalité souhaite donner à ses aînés cette solution alternative. Elle va donc travailler à un projet adapté pour lutter contre l'isolement, le sentiment d'insécurité, tout en étant chez soi ... et rendre ainsi cette saison de la vie plus douce et confortable.

A savoir :

- le projet d'EHPAD (maison de retraite) envisagé un temps par l'ex CC du vernois et la municipalité, n'est plus d'actualité pour l'instant puisqu'il n'est pas une priorité du Conseil Départemental et de l'ARS sur notre secteur
- le classement du Parc du Château en zone N (zone naturelle) dans le PLU interdit toute construction, il est destiné à être le poumon vert de Verny qui bénéficiera à tous.

L'ATELIER DÉCORATION DE PÂQUES

Mars est le mois du printemps, mais cette année aussi celui de la fête de Pâques ! Et qui dit Pâques pense, selon les traditions, à œufs, lapins, cloches ..., ce qui n'a pas échappé à l'atelier décoration des enfants du groupe scolaire.

Dans le cadre des activités organisées par la commune, sous la houlette de Virginie Laurent et Patrick Henry ils ont, de janvier à mars, confectionné de magnifiques œufs avec des décors très originaux. Ceux-ci ont été exposés chez trois commerçants de notre bourg : au supermarché Carrefour, à la pharmacie et à la pizzeria chez Yann, où vous avez pu les admirer et vous rendre compte de leur beau travail.



Notre Lapin a été raccommodé et remis en couleur ; il a repris sa place sur le rond-point, entouré d'œufs multicolores. Verny est ainsi sorti de sa torpeur hivernale pour fêter dignement l'arrivée du printemps !

NOS PETITS LUTINS VONT << CHEZ BOOMILLE >>



La micro-crèche a ouvert le 1er mars dernier. Cette structure est installée dans le logement communal situé à côté de l'école maternelle. Sa directrice, Mme Camille Lamant, y a fait réaliser des travaux d'aménagement. Appelée « Chez Boomille », ce qui signifie grand-mère en luxembourgeois, cette crèche est destinée à accueillir une dizaine d'enfants de 10 semaines à 6 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Trois personnes diplômées de la petite enfance s'occupent avec bonheur de ces petits bouts de chou (quatre avec Camille Lamant). Lorsqu'on franchit la petite porte de sécurité, on entre dans un univers tout en douceur et en harmonie : les couleurs et les dessins rappellent la nature. Puis de cet endroit on accède à un jardin arboré, qui attend la création d'un potager. Tout ce petit monde a trouvé sa place dans un environnement accueillant, au sein de notre commune.